Grille des tests et performances selon les critères FFE
Document non contractuel

Les attelages remplissant les critères de qualifications FEI et ceux établis par la FFE sont sélectionnables.
o Le meneur doit réaliser trois tests de dressage sur des CAI de référence avec 58 points de pénalités maximum, dont un sur un CAI étranger.
Deux périodes de sélection :
- Soit de janvier 2010 à septembre 2010 compris lors d'un CAI de référence
1) Test de dressage : obtenir 55 points de pénalités maximum
2) Test de marathon : pas de pénalités en phase D. Le total de pénalités obtenues sur ce test doit être inférieur aux pénalités du meilleur marathon + 15% maximum.
3) Test de maniabilité : 5 points maximum de plus que le meilleur score du test.
Lorsque deux de ces critères sont réalisés sur un même concours, une performance est comptabilisée. Trois performances doivent être réalisées.
- Soit de juillet 2010 à septembre 2010 compris lors d'un CAI de référence
1) Test de dressage : obtenir 53 points de pénalités maximum
2) Test de marathon : pas de pénalités en phase D. Le total de pénalités obtenues sur ce test doit être inférieur aux pénalités du meilleur marathon + 10%.
3) Test de maniabilité : 3 points maximum de plus que le meilleur score du test.
Lorsque deux de ces critères sont réalisés sur un même concours, une performance est comptabilisée. Deux performances doivent être réalisées.

critère validé critère non validé

	Basty			Chouzenoux			Coudry			Horde			Jung			Martin		
PERFORMANCE					2												1	
	Dressage	Marath	Mania	Dressage	Marath	Mania	Dressage	Marath	Mania	Dressage	Marath	Mania	Dressage	Marath	Mania	Dressage	Marath	Mania
Conty	73,34	29,90%	7,83 pts	51,33	0,37%	6 pts	59,78	29,50%	0 pts	79,62	28,50%	0 pt	57,09	38,40%	12 pts	64	0%	0pt
Windsor	x	x	x	54,53	9,40%	3 pts	x	x	x	x	x	x	61,70	50,20%	3,13 pts	x	x	x
Zelhem																		
Altenfelden																		
Aix la Chap.																		
Beekbergen																		